ENCADREMENT DES SECRÉTARIATS MÉDICAUX : MANAGEMENT RELATIONNEL

ASMR
Association des Secrétaires Médico-sociales et des Référentes

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Encadrants et futurs encadrants des secrétariats médicaux

Objectifs opérationnels

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- Conforter leur positionnement dans leur fonction d'encadrant
- Optimiser leurs compétences en management relationnel
- Favoriser la cohésion d'équipe
- Mettre en oeuvre des outils et méthodes pour mieux communiquer, prévenir les tensions et instaurer un climat de confiance

5 à 12 participants

Contenu

- Se positionner comme encadrant : s'affirmer, arbitrer, recadrer, prendre des décisions
- S'approprier différentes méthodes de communication : écoute active, reformulation, Communication Non Violente, etc.
- Favoriser la cohésion d'équipe : développer la coopération, encourager les initiatives, valoriser les agents, reconnaitre le professionnalisme
- Réussir l'accompagnement au changement
- Diagnostiquer les types et niveaux de différends
- Acquérir des techniques de régulation des conflits
- AGérer les situations difficiles : analyser le contexte, identifier les causes, utiliser les moyens les plus pertinents pour les prévenir

3 jours
21 heures

Pédagogie

Méthode transmissive = exposés, diaporamas, apports techniques et méthodologiques
Méthode interrogative = partage d'expériences et de compétences, analyses de pratique et apports d'option, exercices et entraînements relationnels
Méthode active = échanges d'expériences et de compétences, analyse de pratique

Evaluation
Supports
Suivi
Accompagnement
(cf page 10)

INTRA ETABLISSEMENT

Tarif : Nous consulter

INTER ETABLISSEMENTS

TARIF : 1050€ TTC par participant

DATE 5-6-7 Juin 2023

Lieu PARIS

HORAIRES :
J1 9h30 > 17h
J2+3 8h30 >16h

RÉF. : MGT.02.2023-1

ASMR : 16 rue Pôl Ravigneaux - 72100 LE MANS • Tél. : 02 43 18 68 77 • formation@asmr.fr • www.asmr.fr • **Siret** : 393 275 227 000 48 • **APE** 8559A

BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMATION PROFESSIONNELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Comment vous inscrire ?

a) Retournez le bulletin d'inscription dûment rempli et signé à : formation@asmr.fr

• Si la formation est prise en charge par votre établissement, une convention de formation lui sera directement adressée et il vous enverra ultérieurement une convocation individuelle.

• Si vous financez vous-même la formation, vous recevrez dans un premier temps un contrat de formation à nous renvoyer dûment complété et signé et, dans un second temps, une convocation individuelle.

b) Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

c) Si le nombre des inscriptions est insuffisant, la formation pourra être annulée. Vous en serez dûment informé dans un délai de deux mois au plus tard avant la date prévue.

Accessibilité de la formation aux personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous présentez un trouble de santé invalidant, nous vous remercions de bien vouloir en informer notre responsable pédagogique et référente handicap, VEILLON Véronique (veronique.veillon@asmr.fr) dans les plus brefs délais, afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et adapter nos modalités d'animation, notre méthodologie et nos supports pédagogiques à votre situation.
Vos besoins feront l'objet d'une évaluation sur la base de la grille AGEFIPH.

Intitulé de la formation : _____

Dates de la session : _____ Lieu : _____

ETABLISSEMENT

Raison sociale : _____

Adresse _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

RESPONSABLE FORMATION

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

PARTICIPANT(E)

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Adresse à laquelle le participant aura accès pendant la formation

Date | Signature et cachet de l'établissement | Signature du bénéficiaire de la formation

ASMR : 16 rue Pôl Ravigneaux - 72100 LE MANS • Tél. : 02 43 18 68 77 • formation@asmr.fr • www.asmr.fr • **Siret** : 393 275 227 000 48 • **APE** 8559A

MODALITÉS D'ÉVALUATION, DE SUIVI, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RECONNAISSANCE DE NOS FORMATIONS

Toutes les formations présentées dans notre catalogue obéissent aux exigences fixées par QUALIOPI, le nouveau référentiel qualité de certification des organismes de formation. Elles se déclinent donc de manière identique pour l'ensemble de nos formations, sachant cependant que les outils d'évaluation, les modalités de suivi et d'accompagnement ainsi que les supports remis aux participant(e)s peuvent varier en fonction de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette évaluation se déroule en trois temps :

- Une évaluation de la satisfaction du participant via un questionnaire dématérialisé sous forme de QCM : adaptation du contenu de la formation aux objectifs annoncés et de la pédagogie (supports, exposés, applications terrain), qualité de l'animation de l'intervenant (compétences, connaissances, écoute, dynamique de groupe), durée de la formation, recommandation

- Une évaluation de l'atteinte des objectifs (question ouverte)

- Une évaluation à froid à six mois de la formation

Une synthèse de ces évaluation peut être communiquée sur demande des établissements

SUPPORTS REMIS AUX PARTICIPANT(E)S

En fonction de la formation, ces supports peuvent être : des documents papiers (guide, livre, fiche, protocole, procédure, memento, référentiel, plan, grille d'analyse, tableau, argumentaire, livret, planche, exercice, recueil lexical, bibliographie) et/ou une clé USB et/ou un lien vers un CLOUD.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT À L'ISSUE DE LA FORMATION

Possibilité de contacter le formateur par mail et/ou par téléphone, dans les 3 mois suivant l'issue de la dernière session.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation de la formation.

ASMR : 16 rue Pôl Ravigneaux - 72100 LE MANS • Tél. : 02 43 18 68 77 • formation@asmr.fr • www.asmr.fr • **Siret** : 393 275 227 000 48 • **APE** 8559A